



# Trousse d'action sur l'assurance-maladie 2011

FICHE D'INFORMATION N°2

## Les faits au Royaume-Uni

### Ce qu'ils disent...

Ceux qui sont en faveur de la privatisation de notre système de santé citent souvent le Royaume-Uni comme exemple irréfutable de l'efficacité des « mécanismes du marché » en santé.

Ils soutiennent que la privatisation permet d'améliorer la qualité, de diminuer les coûts et de réduire les délais d'attente. Mais ce ne sont que des mythes. Des mensonges.

En octobre 2010, le SCFP a tenu une rencontre nationale du secteur de la santé à Victoria. Le conférencier invité, Frank Dobson (député britannique et ancien secrétaire à la santé), a livré une critique mordante de la privatisation au Royaume-Uni.

### La vérité....

Le gouvernement britannique a sous-traité de nombreuses interventions à des cliniques privées. Les chiffres montrent que ces cliniques privées coûtent 11 pour cent de plus par intervention que le système public. Autrement dit, les cliniques privées font neuf opérations pour le prix de dix.

L'ouverture vers un système de prestation de « marché » privé a créé une énorme bureaucratie. En 1990, les coûts d'administration s'élevaient à 4 pour cent dans le système public (National Health Service ou NHS). Ils s'établissent maintenant à 12 pour cent à cause des complexités de la gestion des établissements privés.

Les délais d'attente ont considérablement diminué lorsque le gouvernement a investi dans les hôpitaux publics et apporté des innovations au système public. Les résultats ont été désastreux au chapitre des délais d'attente dans le secteur privé. Les chiffres montrent que les cliniques privées ont contribué à seulement un pour cent de la réduction des temps d'attente.

Les cliniques privées ont tendance à s'occuper des interventions plus simples et moins coûteuses et à laisser les opérations plus complexes au système public. C'est ainsi qu'elles font du profit.

### Que puis-je faire?

- **Trouvez nos vidéos sur YouTube.** Utilisez les mots de recherche « SCFP santé mythes »
- **Regardez nos vidéos,** cliquez sur « J'aime » et partagez
- **Appelez ou écrivez à votre député**
- **Partagez l'information** avec vos collègues et amis
- **Participez à des actions localement**